

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 MAI 2025**

N°005

<b>OBJET :</b>	<b>TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE PORTE D'AUDE DE LA CITÉ DE CARCASSONNE - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX RELEVANT DU LOT 4 ' CALADES, SOLS EN GALETS '</b>		
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 37	Nombre de Membres Votants : 41	Date de la Convocation : 15 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt deux mai, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, Mme GASC, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, Mme LARROUX, M. DUTHU, M. MONTAGNE

**EXCUSES :** M. BES donne pouvoir à Mme CHESA, M. AUDIER donne pouvoir à M. CAMBON, Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

**ABSENT :** Mme KERRINCKX.

**ABSENT EXCUSE :** M. CHAMLAL.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 15 avril 2025,

Par délibérations des 26 septembre et 19 décembre 2024, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer 4 marchés de travaux de requalification de l'entrée porte d'Aude de la Cité de Carcassonne :

	NOM DE L'ENTREPRISE ET CODE POSTAL	MONTANT DES TRAVAUX EN € HT
1. VRD, Mobiliers, travaux divers	COLAS FRANCE (11000 Carcassonne)	1 249 925,15 €
2. Réseaux secs, mobiliers électriques, éclairage	ROBERT S.A.S. (11250 POMAS)	174 500,60 €
3. Espaces verts	SERPE (84250 LE THOR)	53 029,06 €
4. Calades, sols en galets	Groupement d'entreprises DURAND PAVAGE (34310 MONTANDY) / CBTP 11 (11380 PRADELLES-CABARDES)	399 361,50 €
	TOTAL	1 876 816,31 €

Le titulaire du lot 4 « Calades, sols en galets » a demandé au maître d'ouvrage que celui-ci résilie son marché amiablement et sans indemnité suite au refus du maître d'œuvre, l'agence FOLLEA-GAUTIER de prendre en compte ses préconisations techniques qui lui paraissent indispensables à la pérennité des travaux. Ce faisant, par courrier du 1<sup>er</sup> avril 2025, la Commune a fait droit à sa demande et le marché, qui n'avait pas connu de commencement d'exécution, a été résilié.

Il est rappelé que ce marché avait été conclu à la suite de deux appels d'offres infructueux.

Plusieurs entrepreneurs ont à nouveau été directement contactés et l'un d'eux a répondu favorablement à notre demande.

Il est donc proposé de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R.2122-2 de la Commande Publique avec la société SELE (31850 MONDOUIL) pour un montant de 490 676,60 € HT, étant précisé que la Commission d'appel d'offres, réunie le 15 avril 2025, a donné un avis favorable à la conclusion du

marché.

Au total, le montant des quatre lots s'élève à 1 968 131,41 € HT.

Il est demandé au conseil municipal :

- D'autoriser monsieur le Maire à signer le marché public de travaux relevant du lot 4 « calades, sols en galets » avec l'entreprise suscitée.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250522-24727-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2025

Publication : 03/06/2025